

Après le courrier commun Transformons l'essai

Gagnons la partie!

Point fort

Pas un sou à payer pour la CPEV! Des chiffres décisifs!

En octobre 2017, le Conseil d'administration de la CPEV a présenté un plan à l'AS-SO. Les diverses mesures sacrificielles, dont les deux ans de travail supplémentaires avant la retraite, valent 3,2% de cotisations supplémentaires. En d'autres termes, les assuré-e-s pouvaient choisir entre les dégradations du plan sacrificiel ou une cotisation supplémentaire de 3,2% à notre seule charge.

Sur une base, en chiffres arrondis, de 640 millions de cotisations et autres apports pour la Caisse de pensions en 2016 (avec 15,5% à l'employeur et 10% aux assuré-e-s, soit un total de 25,5%), une augmentation de 3,2% représenterait environ 80 millions par an. Or, tout le monde s'en rappelle, le plan présenté à l'AS-SO n'avait pas pris en compte les excellents résultats des rendements de la Caisse pour 2017: 8% de performance globale avec un degré de couverture de 75,9%. Pour mémoire, c'est en 2051 que l'on doit atteindre le 80% du degré de couverture pour la capitalisation partielle.

Les rendements de 2017 ont assuré à la Caisse plus de 880 millions de francs, dont 550 millions consti-

tuent un apport supplémentaire, au-delà des besoins de gestion ordinaire de la CPEV.

Chacun-e aura compris. Il n'y a strictement aucun problème de financement de la Caisse, y compris dans le scénario le plus pessimiste mis en plan par le Conseil d'administration et l'expert. *Les 550 millions supplémentaires permettent de maintenir durant sept ans les conditions et prestations du plan actuel, sans introduire ni dégradation ni 3,2% de cotisations supplémentaires à la charge des salarié-e-s.*

Un effet multiplicateur, une autre régulation

L'intégration des 550 millions dans la gestion de la Caisse illustre l'existence de possibilités nouvelles, d'une alternative stratégique en matière de gestion. En effet, si nous sommes entré-e-s dans un trend de réactivation économique, les bons rendements devraient perdurer, voire s'améliorer, en tous cas pour une période. Ils auront un effet multiplicateur. Cela contredit l'orientation délibérément pessimiste et «sur-assurantielle» des experts et du Conseil d'administration. **Il y a de l'argent et donc strictement aucun besoin d'aller en chercher dans la poche des assuré-e-s.**

Que vaut le courrier commun?

Il n'y a ni à surévaluer ni à disqualifier la portée du courrier commun Conseil d'Etat-syndicats adressé à l'AS-SO le 31 janvier 2018. Ce courrier constitue un succès politique, un élément important dans la construction du rapport de forces. Il a consolidé les revendications du mouvement, renforcé la position des syndicats dans la négociation, isolé le Conseil d'administration et l'expert dans leur démarche de plan sacrificiel.

Toutefois, ce courrier commun ne nous donne pas d'éléments matériels et n'assure pas un succès définitif. Le Conseil d'administration et l'expert tentent de résister et d'arracher malgré tout des dégradations et des cotisations supplémentaires. Il faut exercer sur eux une pression forte par la mobilisation, la grève et la manifestation. Le but premier c'est d'amener administrateurs/trices et expert à produire un plan qui intègre, dans toute sa portée, l'apport des 550 millions de rendement avec la garantie du maintien des conditions et des prestations de l'actuel plan.

Faire monter la mobilisation, faire aboutir nos revendications!

Ceci implique également le retrait du plan sacrificiel d'octobre 2017 présenté à l'AS-SO. En somme, il y a une unité évidente entre les quatre mots d'ordre:

- retrait du plan sacrificiel,
- maintien des conditions et des prestations actuelles,
- on refuse de payer, même un sou de plus,
- on ne lâche rien!

Pas de négociations sans rapport de force!

Actions, grèves et manifestation!

Les organisations syndicales, FSF, SSP et SUD se sont adressées au Conseil d'administration et au Conseil d'Etat pour avoir connaissance du projet de nouveau plan que la Caisse devrait présenter à l'AS-SO dans les jours qui viennent et mener les discussions nécessaires dans cette situation.

Actions, grèves, manifestation, organisation, vite!

Pour SUD, le Conseil d'administration et son expert d'une part, le Conseil d'Etat de l'autre, sont associés dans le nouveau plan en préparation. **Et il n'est pas question que ce nouveau plan soit déposé à l'AS-SO sans négociations avec les syndicats, sans que les revendications du mouvement soient prises en compte.**

Pour faire avancer le rapport de forces et gagner, il faut une mobilisation massive, généralisée et déterminée qui exerce sa pression autant sur le Conseil d'administration que sur le Conseil d'Etat. Et il nous faut faire vite. Avant les vacances de Pâques, il nous faut une mobilisation aussi forte, voire meilleure, que le 25 janvier 2018. Il faut des actions dans un nombre supérieur de lieux de travail, des actions plus intenses. Il faut étendre et généraliser le mouvement gréviste. Il faut réussir une très grande manifestation de rue.

Pour préparer tout cela, nous avons besoin à court terme d'une nouvelle assemblée générale et surtout de nombreuses assemblées, réunions et initiatives sur les lieux de travail.

Notre résolution du 2 novembre 2017, doit être réactualisée et réaffirmée.

ON LÂCHE RIEN!
Sud les retraité.e.s du futur!